

Province de Québec

Municipalité Notre-Dame-de-la-Paix

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

L'avis est par la présente donné par la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, madame Cathy Viens qu'une séance extraordinaire du conseil se tiendra le mardi 19 mai 2026 à 17h00 à la salle du conseil située au 267, rue Notre-Dame, Notre-Dame-de-la-Paix.

Ordre du jour de la séance extraordinaire

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Règlement
 - 3.1 Adoption 26-1068 / permettant la canalisation temporaire dans les fossés municipaux
4. Résolution
 - 4.1 Demande d'autorisation pour l'installation de canalisation temporaire
5. Période de questions
6. Levée de la séance

DONNÉ à NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX ce 15^e jour de mai deux mille vingt-six.

Cathy Viens

Cathy Viens
Directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la municipalité de Note-Dame-de-la-Paix, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil entre 9 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce vendredi 15 mai 2026.

Cathy Viens

Cathy Viens
Directrice générale et
greffière-trésorière